

## COMMUNIQUE DE PRESSE #Eau #Investissements

Lyon, 28 août 2023

### 20,3\* M€ pour protéger les milieux aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (\* hors primes pour épuration)

Au cours du deuxième trimestre 2023, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué **20,3 M€ d'aides** pour accompagner **257 projets** d'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous ces projets contribuent à rendre plus robustes les rivières, les lacs, les zones humides et les eaux souterraines face aux évolutions climatiques.

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a notamment apporté des aides au titre du Fonds vert, mis en place par le Gouvernement en 2023 pour accélérer la transition écologique sur les territoires. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le préfet de région a confié à l'agence de l'eau la gestion du volet relatif à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 de ce Fonds. L'agence de l'eau s'est mobilisée pour faire rapidement bénéficier les projets locaux de ce nouveau soutien.

### Les chiffres clés au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **4,7 M€ d'aides** sont destinés à **réduire les rejets de pollution domestique**, dont 3,6 M€ pour améliorer les réseaux d'assainissement notamment par temps de pluie et 1 M€ pour créer ou fiabiliser des stations d'épuration.
- **4,6 M€ d'aides** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 2,9 M€ pour la renaturation des cours d'eau, 1,4 M€ pour l'animation territoriale et 0,2 M€ pour la préservation et la restauration des zones humides et de la biodiversité.
- **3,2 M€ d'aides** vont à **une meilleure gestion quantitative de la ressource**, dont 76% pour des études et travaux d'économies d'eau.
- **2,7 M€ d'aides** sont consacrés à **l'alimentation en eau potable**, dont 1,8 M€ pour mettre à niveau les infrastructures des collectivités en zone de revitalisation rurale.
- **2,4 M€ d'aides** sont octroyés au titre du **Fonds vert** pour la réduction des pressions sur la biodiversité et sa restauration.



**SAUVONS  
L'EAU!**

- **1,3 M€ d'aides** contribue à l'amélioration des connaissances et à la communication, **0,8 M€** à la réduction des pollutions d'origine industrielle, **0,4 M€** aux projets de solidarité internationale et **0,2 M€** à la réduction des pollutions agricoles.

**Parmi les projets aidés au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2 opérations remarquables :**

#### **ALPES-MARITIMES** Renaturer la Brague à Biot

**Le Syndicat mixte pour les inondations et la gestion des eaux (SMIAGE) maralpin** engage des travaux de renaturation de la Brague au droit du hameau du même nom qui a été démoli car il était particulièrement exposé aux risques d'inondations très violentes. Situées à Biot dans un méandre peu après la sortie des gorges de la Brague, les habitations ont été rachetées puis détruites par la communauté d'agglomération Sophia Antipolis avec l'aide du Fonds Barnier. Après une étude de renaturation du site, le SMIAGE va engager les travaux de restauration morphologique de la rivière, qui lui permettront de retrouver un fonctionnement plus naturel. Inscrits au Programme d'action de prévention des inondations Brague, Loup et vallons côtiers, ces travaux bénéficieront d'une aide de l'agence de l'eau de 1,1 M€.

#### **VAR** Sensibiliser les citoyens aux économies d'eau en Pays de Fayence

**La communauté de communes du Pays de Fayence** sensibilise les citoyens aux économies d'eau sur un territoire fortement touché par la sécheresse et les restrictions d'usages de l'eau. Elle recrute un « ambassadeur » de l'eau pour mener des actions d'information sur les 9 communes du territoire du Pays de Fayence. Sa mission consistera dans un premier temps à accompagner les acteurs du tourisme sur la voie de la sobriété via, par exemple, la distribution de 2500 kits hydro-économiques dès l'été 2023. Une deuxième vague d'équipements sera diffusée auprès de familles, après l'été. Le déploiement de ce dispositif vise à réduire de moitié les consommations d'ici 2024 chez les plus gros consommateurs, puis à généraliser le changement de comportements vis-à-vis de la ressource en eau.

L'aide de l'agence de l'eau pour la mise en place de ce dispositif s'élève à 155 000 euros.

#### **A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)**

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. C'est son conseil d'administration qui détermine la politique d'intervention de l'agence en fixant notamment les règles d'attribution des aides et les taux des redevances. Le conseil d'administration a mis en place en son sein une commission des aides qui se réunit 4 fois par an. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

#### **CONTACTS PRESSE**

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com) & Quentin Pechoux- 06 65 48 67 77 / [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com)